

“ l'isolation des combles des bâtiments publics est une opération facile à mettre en oeuvre, rentable et qui réduit significativement la consommation d'énergie. Rejoignez l'opération! ”

Raymond VILLET

Maire de Vers et Vice-Président de l'Energie/Environnement du SYANE (2014 - 2020)

La transition énergétique des collectivités de Haute-Savoie

**Faites réaliser vos travaux d'isolation
de combles perdus**

Mairies, écoles, bibliothèques, gymnases, salles associatives, etc.

Les objectifs

- **Mutualiser** des travaux pour bénéficier d'un moindre coût
- **Réaliser** des économies d'énergie et des économies financières
- **Diminuer** les émissions de gaz à effet de serre
- **Travailler** avec des entreprises locales
- **Simplifier** les démarches administratives

Travaux d'isolation

des combles perdus

Depuis 2012, le SYANE accompagne les collectivités de Haute-Savoie dans la maîtrise des consommations d'énergie de leur patrimoine bâti. Le Syndicat propose une opération clé en main simplifiée, permettant de bénéficier d'une offre de travaux négociée et qualitative.

Quel est le principe?

- **Identifier les toitures** non isolées de vos bâtiments publics
- **Grouper les travaux** pour optimiser les coûts
- **Garantir la qualité des travaux** grâce à l'expertise du Syane
- **Bénéficier d'économies d'énergie** à hauteur de 25%
(dans le cas de toitures non isolées)

Comment procéder ?

- 1 Vous** renseignez l'enquête en ligne : <https://travaux-isolation.syane.fr/>
- 2 Le SYANE** lance une consultation
- 3 Le titulaire du marché*** chiffre votre besoin et vous soumet un devis
*si vous le souhaitez, une entreprise locale peut être désignée par votre collectivité
- 4 Vous** donnez suite à la proposition et la mise en œuvre des travaux peut démarrer

En savoir plus sur le projet



Lucas RIEDINGER

Tél : 06 15 08 10 78 / 04 50 33 59 81

E-mail : l.riedinger@syane.fr

2107 route d'Annecy, 74330 POISY

www.syane.fr